

Avenir de l'officine : vers plus de services ?

La profession face à cette évolution, les impératifs et les défis

Carine Wolf-Thal, Présidente du Conseil national de l'Ordre
des pharmaciens
03 avril 2024
Académie nationale de pharmacie



Liens d'intérêt



Absence de liens d'intérêt

Les impératifs – 1/3



- **Disposer d'une politique de santé stable et d'une vision à long terme**
 - Veiller à la cohérence des orientations choisies (rôles des professionnels de santé, prise en charge des patients)
 - Publier dans des délais courts les textes réglementaires pour une mise en œuvre des nouvelles mesures
- **Veiller à assurer une cohérence entre les politiques de santé aux niveaux national et européen**
- **Faire évoluer le modèle économique de la pharmacie d'officine**

Les impératifs – 2/3



- **Se former**

- Anticiper les besoins de formation
- Mettre en place des formations adaptées à ces nouvelles missions, comportant des mises en situation professionnelle (R3C et DES Officine)
- Intégrer des modules d'enseignement appropriés dans la formation initiale
- Proposer une offre de formations DPC suffisante et de qualité
- Assurer la mise en place de la certification et son articulation avec le DPC

- **Accompagner les pharmaciens dans la mise en place de ces nouvelles missions**

- Mettre à leur disposition des outils technologiques et pratiques d'information professionnelle (fiche mémo, procédure, ...) et des supports de communication

- **Garantir la qualité des services proposés**

- Généraliser le déploiement de la démarche qualité à l'officine
- Respecter les conditions techniques et les procédures établies
- S'appuyer sur les outils mis à disposition sur le site DQO

Les impératifs – 3/3



- **Renforcer la coopération avec les autres professionnels de santé**
 - Au service d'une prise en charge efficace et améliorée pour le patient
- **Renforcer/Conserver la relation de proximité avec le patient et la population**
- **Faire connaître ces nouvelles missions au public**
 - A promouvoir notamment sur le site ameli, « Mon espace santé », ...

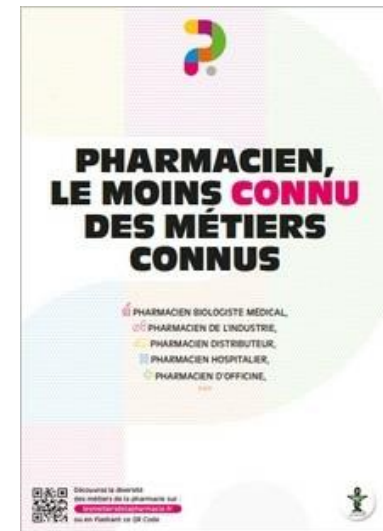
Les défis – 1/2

- **Disposer des ressources humaines nécessaires**

- Tensions de recrutement, places non pourvues en 2^e année de pharmacie

- Face à ce constat, **l'Ordre a fait de l'amélioration de l'attractivité de la profession l'une de ses priorités**. Ses travaux s'articulent autour de la :

- Promotion des métiers de la pharmacie auprès des plus jeunes et des étudiants (nouvelle campagne de l'Ordre en nov. 2023)
- Mobilité professionnelle (simplification des modalités de reconversions professionnelles et des passerelles entre les différents métiers de la pharmacie)
- Simplification de la reconnaissance en France des pharmaciens diplômés étrangers
- Projections démographiques à 2050 / Anticiper les besoins en ressources humaines



Les défis – 2/2



- **Conserver le maillage pharmaceutique**
 - Projet d'expérimentation Art.51 « Antennes de pharmacie »
- **Intégrer les nouvelles technologies (dont l'IA)**
- **S'engager dans la transition écologique**
 - Mettre en place des pratiques éco-responsables (achats, gestion des déchets, ...)